BAROMÈTRE FINANCIER

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Nicolas Saillard, expert-comptable chez Cléon Martin Broichot, cabinet membre du groupe CGP, analyse le marché officinal dans la région Bourgogne-Franche-Comté.







Nicolas Saillard



www.conseil-gestion-pharmacie.com www.cleon-martin-broichot.com

POPULATION ÉTUDIÉE

1783 OFFICINES

- 600 en zone rurale
- 454 en gros bourg
- 594 en zone urbaine
- 135 en centre commercial

PARMI ELLES

- 38 % ont un CA inférieur à 1,5 million d'euros
- 23 % ont un CA compris entre
 1,5 et 2 millions d'euros
- 39 % ont un CA supérieur à 2 millions d'euros

EBE		
	Coefficient EBE 2020	
CA < 1 000 000 euros	6,76	
CA entre 1 et 2 000 000 euros	6,79	
CA > 2 000 000 euros	6,84	
Moyenne toutes tailles	6,78	

+1 %

C'est la progression des ventes HT par rapport à 2019.

VENTES HT (HORS HONORAIRES DE DISPENSATION)			
TVA	2020	2019	Variation
2,1 %	1 190	1 186	+0,3 %
5,5 %	191	175	+9,5 %
10 %	92	98	-6,2 %
20 %	218	215	+1,2 %
	1 691	1 674	+1 %

Population étudiée

Nous profitons de la sortie de nos statistiques annuelles CGP pour vous faire part des dernières tendances nationales en termes de prix de cessions constatées sur les officines suivies au sein de notre groupement. Cette année, nous avons sélectionné un échantillon représentatif de 1 783 pharmacies parmi les 3 522 clients du réseau CGP.

EBE et prix de cession

Sur la base d'un échantillon de 155 cessions, le prix moyen d'achat représente 6,78 fois l'EBE retraité d'une rémunération moyenne normative d'un titulaire de 3 500 euros net mensuel. Ce coefficient est en très légère diminution par rapport à l'année précédente mais il reste très cohérent puisqu'il représentait 6,84 en 2019 et 6,61 en 2018. Nous constatons une certaine corrélation entre l'évolution de ce coefficient et la taille de l'officine, le multiple d'EBE variant de 6,76 pour les officines dont le CA est inférieur à 1 million d'euros à 6,84 pour celles dont le CA est supérieur à 2 millions d'euros.

CA et répartition des ventes

Dans la globalité, les ventes hors honoraires de dispensation progressent de 1 % par rapport à 2019. Cependant comme nous l'avions déjà évoqué, certaines pharmacies ont traversé plus durement la crise sanitaire que d'autres (en centres commerciaux par exemple), ce qui se traduit par de grandes disparités entre les officines et nous constatons notamment que plus d'un tiers d'entre elles ont vu leur CA baisser.

Par taux de TVA, nous pouvons mettre en évidence une stabilité du chiffre réalisé à 2.1 % (médicaments remboursables) qui cache plusieurs phénomènes dissociés tels que l'augmentation des produits chers de 13 % (PFHT > 1 930 euros), la baisse régulière des produits pharmaceutiques (comme en témoigne l'indice des prix à la consommation INSEE pour ces produits à -2.61 %) et une hausse de 2,64 % du hors vignetté. Les ventes à 20 %, avec notamment le développement des dispositifs médicaux vendus hors

prescription, augmentent de 1,18 %.

Enfin, la crise sanitaire joue un rôle majeur dans cette analyse aussi bien sur la TVA à 5.5 % avec un CA qui augmente de plus de 9 % en proportion (effet des ventes de masques et gels hydroalcooliques) qu'au niveau de l'activité à 10 % de TVA, qui est impactée par un net recul du marché de l'OTC (-6,42 %), conséquence de la baisse des pathologies hivernales suite à l'application des gestes barrières et mesures sanitaires. •

RETROUVEZ LE BAROMÈTRE FINANCIER DE TOUTES LES RÉGIONS SUR WWW.REVUEPHARMA.FR/ACTUALITES/BAROMETRE-FINANCIER-SOCIOPRO